

SNUDI-Force Ouvrière des Bouches du Rhône

Le syndicat des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et personnels contractuels des écoles publiques
tél. : 04 91 00 34 22 - 06 20 76 11 87 fax : 04 91 33 55 62
site : www.snudifo13.org mail : contact@snudifo13.org

Mail N°9 vendredi 20 novembre 2009

CAPD du 10 DECEMBRE 2009 **MANDAT DES DELEGUES DU PERSONNEL :**

ABANDON DU BAREME actuel pour le mouvement RETABLISSEMENT DE L'AGS !

Le bouleversement complet des règles du mouvement l'an dernier et le nouveau barème étaient dictés par l'intérêt du service et n'ont en aucun cas amélioré les choses, du point de vue des collègues.

Bien au contraire, ils ont généré de multiples problèmes et insatisfactions:

- erreurs dans les publications des postes et dans les nominations,
- collègues "anciens" mis en concurrence avec des plus jeunes par le jeu des bonifications diverses,
- jeunes collègues nommés très loin de chez eux....

L'objectif d'un barème doit être de garantir l'égalité de traitement et la transparence.

C'est pourquoi de notre point de vue, il ne doit retenir que des critères objectifs.

L'introduction par l'administration du "mérite" dans le mouvement, en remplaçant l'AGS par des points d'échelon, crée, au contraire, l'arbitraire.

Lors du dernier groupe de travail, tous les délégués du personnel ont revendiqué le retour à l'AGS comme élément premier du barème.

**Nous proposons à toute la profession de soutenir cette proposition
en signant massivement le mandat en pièce jointe
que nous défendrons devant l'IA, lors de la CAPD du 10 décembre.**